

## Emmanuel Macron favorable à la création d'un "risque dépendance"

Article 16/04/2018 [POLITIQUE NATIONALE](#)



**Emmanuel Macron le 15 avril 2018 - Crédit: capture d'écran BFM TV**

*Evoquant une potentielle nouvelle journée de solidarité ou la construction "de mécanismes de sécurité sociale", le président de la République a clairement pris position en faveur d'un "risque dépendance" pour couvrir la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées, à l'occasion d'une interview accordée à RMC-BFM TV et Mediapart, le 15 avril.*

Emmanuel Macron sera-t-il le président qui règlera la question du financement de la dépendance? Nourri de tensions de plus en plus grandes, ce vaste et vieux chantier, qu'aucun gouvernement n'a réellement su mener à son terme, a enflé d'année en année.

Le président de la République récolte une urgence démographique, économique et sociale qui l'oblige à se positionner sur un sujet qui ne figurait clairement pas, jusqu'ici, au menu du quinquennat.

Après [deux journées nationales de mobilisation](#), Emmanuel Macron avait fini par poser un premier pied dans le champ des Ehpad le 12 avril, affirmant sur TF1 [qu'il serait "au rendez-vous"](#) sur le sujet.

Continuant sur sa lancée, il a semé des premières graines le 15 avril, précisant les pistes qu'il compte privilégier pour mieux financer la dépendance.

Les Ehpad "se médicalisent de plus en plus. Il nous faut investir pour davantage médicaliser, car il n'y a pas d'autres choix", a-t-il fait valoir. Il faut, selon lui, se préparer à un "choc démographique". Et d'estimer: "Nous avons environ 1,5 million de personnes qui ont plus de 85 ans, à horizon 2050 ce sera 5 millions."

"C'est un nouveau risque qu'il nous faut construire. [...] "Nous nous attèlerons" au "financement et à l'organisation du risque dépendance" qui n'est "pas assuré aujourd'hui", a-t-il poursuivi. Et de renchérir: "Il va nous falloir construire un financement pérenne. On ira chercher de l'argent pour le faire."

Interrogé sur la possibilité d'instaurer une deuxième journée travaillée non payée, en plus du lundi de Pentecôte, Emmanuel Macron a considéré qu'il s'agit d'"une piste intéressante" qu'il "faut regarder". Il a ajouté qu'il n'est, à titre personnel, "pas contre" une telle solution pour "construire la solidarité".

Début avril, la ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn avait posé devant les députés les termes du débat sur le financement de la dépendance s'interrogeant, entre autres, [sur la pertinence d'une deuxième journée de solidarité](#).

"Il faudra soit construire des jours qui sont donnés à ce risque [dépendance, ndlr], soit construire en effet des mécanismes de sécurité sociale" qui "permettront d'abord de faire les investissements de court terme dont nous avons besoin" puis "de penser l'organisation collective dont nous avons besoin pour les vulnérables", a résumé le chef de l'Etat.

Il a avancé que les "bases" de cette organisation collective doivent être "posées". Il a évoqué des travaux qui seront "disponibles au deuxième semestre" sur le sujet. Entre "fin 2018 et 2019", ces bases "devraient être posées en même temps que nous définirons le système de retraite", a-t-il conclu.

### [L'AD-PA et la Fnaqpa saluent ces annonces mais élargissent les enjeux](#)

Réagissant dans un communiqué le 16 avril, l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) "se réjouit" de ces "annonces", mais souligne la nécessité de "créer un financement acceptable pour l'ensemble de la société de l'ordre de 10 milliards d'euros".

**La Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** "salue", elle aussi, dans un communiqué diffusé le 16 avril, "le fait que le président Emmanuel Macron ait pris la mesure des enjeux du secteur" et "qu'il semble déterminé à les résoudre et à doter le secteur de moyens pérennes."

Elle l'enjoint toutefois à ne pas se focaliser uniquement sur "des moyens de médicalisation" et à associer "ces moyens pérennes" "au volet social de l'accompagnement du vieillissement et à la préservation de l'autonomie des personnes âgées".

jyp/san/vl/cbe/vl

La Rédaction